

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/02/2025 - 2282 - 2023 B 02393 - 901 558 817 - A.BARRIET

A.BARRIET

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 30 impasse du Prieuré, 49260 ARTANNES SUR THOUET

901 558 817 RCS ANGERS

LE 7 FEV. 2025
PRESIDENT DE CO

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 052 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Perte de l'exercice : -1 052 euros

Affectation du résultat :

Au compte « report à nouveau »

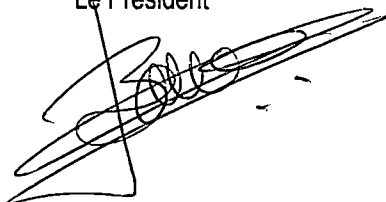
-1 052 euros

S'élevant ainsi à -1 772 euros

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Certifié conforme

Le Président



Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

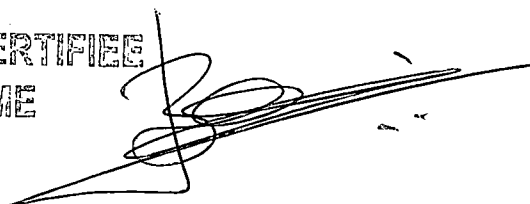
ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		
- Autres	014		016		
Immobilisations corporelles	028		030		
Immobilisations financières (1)	040	9 500	042	9 500	9 500
(5) TOTAL I	044	9 500	048	9 500	9 500
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070		
Autres créances (3)	072		074		
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	8 594	086	8 594	9 760
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	8 594	098	8 594	9 760
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	18 094	112	18 094	19 260

PASSIF		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	120	10 000	10 000
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134	-720	
Résultat de l'exercice	136	-1 052	-720
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	8 228	9 280
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	1 098	420
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169		
Comptes courants d'associés	173	8 768	9 560
Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	9 866	9 980
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	18 094	19 260

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME



CONFIDENTIAL
CONFIDENTIAL

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises			209	210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)		215	214	
Production vendue services			217	218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier)		immobilier		242	2 951
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243		244	
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)				264	2 951
I - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-2 951
Produits financiers			III	280	1 899
Produits exceptionnels			IV	290	
Charges financières			V	294	
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		VI	300	
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-1 052
B - RÉSULTAT FISCAL				312	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)					1 052
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	95
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					2 856
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		720	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					2 856